

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



# Déclaration de Maladie

M22- 0030926

154858

Optique

Autres

Maladie

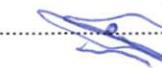
Dentaire

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

3100

Société :



Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

LAGNIoui DAoudA

Date de naissance :

Adresse :

LHALLA MER HIEM Bloc 8 N° 16 casa

Tél. :

0663436642

Total des frais engagés :

Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur MEHAIJ  
Maladies Respiratoires, Allergies  
201, Rue Mustapha El Maâni  
Casablanca - Tél. : 0522 22 13 00

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

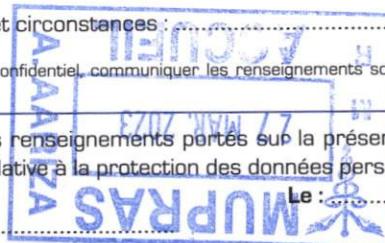
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/03 2023	Ca		300,00	Docteur MEHALL Maladies Respiratoires, Allergies 201, Rue Mustapha El Maâni Casablanca - Tel. 0522 22 13 00

## EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	01 -	
	03 -	548,30
	20.2.3	

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Docteur MEHAT Maladies Respiratoires Allergies 201, Rue Mustapha El Maâni Casablanca - Tél: 0522 22 13 00	01/03/2023	218	200,00

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	H G	Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur K.MEHAJI

Docteur d'Etat en Médecine de la Faculté de Lille ( France )

Allergies Respiratoires - Tests Allergologiques

Ronflement et troubles respiratoires du sommeil

Exploration Fonctionnelle Respiratoire

Consultation anti-tabac - Tuberculose

Sur rendez-vous

Casablanca, le

1<sup>er</sup> MARS 2003

الدكتور خ.المهاجي

الدكتوراه في الطب خريج كلية نيل (فرنسا)  
الصيغة - الميكانيكية التنفسية - اختبارات الحاسوبية  
الشخير - الإلقاء عن التدريج  
التخدير الوظيفي للتنفس - التهاب  
بالموعد

Daouia LAGNISUI

158,30 x 2

Exzoll my

1 gr matin et jeûn + 2 min

157,00

Levamost 1 g

1 gr matin et jeûn

154,30

S-Citak 10 mg

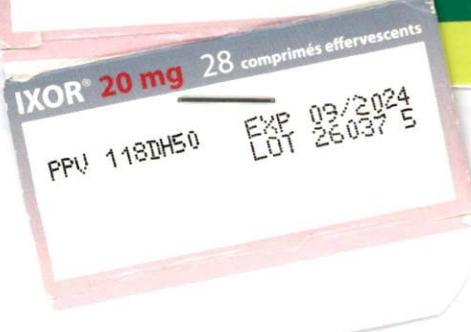
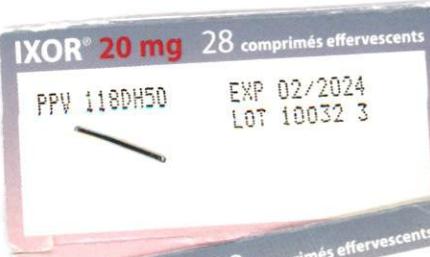
1 gr le matin + 1 min

MARCHE CTRIO SAI AL  
Tél. / Fax : 05 22 26 44 17  
N°10 Bloc Casablaie 35  
Casablanca - Maroc

548,30

Docteur MEHAJI  
Maladies Respiratoires, Allergies  
201, Rue Mustapha El Maâni  
Casablanca - Tel.: 0522 22 13 00

MARCHE CTRIO SAI AL  
Tél. / Fax : 05 22 26 44 17  
N°10 Bloc Casablaie 35  
Casablanca - Maroc



Spécialiste des Maladies du Coeur  
et des Vaisseaux

Echo Doppler Cardiaque et  
Vasculaire - Holter

sur Rendez-Vous



إختصاصي في أمراض القلب  
و الشرايين  
فحص القلب و الشرايين  
بالاكوغرافيا و الدبلر

بالموعد

07/03/2023

Casablanca, Le ..... الدار البيضاء. في

*Note d'honoraire*

Le Docteur **MOHAMED LAHROUSSI** a l'honneur de présenter ses meilleures salutations **Mme LAGNIOUI Daouia** selon l'usage, sa note d'honoraires, soit la somme de :

**TROIS CENTS DIRHAMS**

◆ Consultation + ECG = 300.00DH

DR Mohamed LAHROUSSI

**Dr. Mohamed LAHROUSSI**  
**CARDIOLOGUE**

Bd Chouhadaa (ex Avenue «A»), Bloc 9  
Rue 8, N° 2, Hay Mohammadi - Casablanca  
Tél: 05 22 62 47 47/05 22 62 57 57

Docteur K. MEHAIJI

Docteur d'état en Médecine de la Faculté de Lille (France)

Spécialiste des Maladies Respiratoires

الدكتور. المهاجي

الدكتوراه في الطب خريج كلية ليل (فرنسا)  
اختصاصي في الأمراض الرئوية ومسالك التنفس

Casablanca, le 01/03/2023 ..... الدار البيضاء، في :

**COMPTE RENDU RADIOLOGIQUE**

NOM : LAGNIOUI

PRENOM : Daouia

**Radiographie thoracique de face Z 18:**

**INTERPRETATION**

- Cadre osseux : .... *aux paracardiaires* ....
- Silhouette cardiaque : .... *angulée de volume* ....
- Parenchyme pulmonaire : .... *présences d'opacités infiltratives péricardiennes et de l'apex droit* ....
- Culs de sac pleuraux : .... *fin* ....

Autres : ....

Docteur MEHAIJI  
Maladies Respiratoires, Allergies  
201, Rue Mustapha El Maâni  
Casablanca - Tél : 0522 22 13 00

